



*Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville
Et Administrations Annexes de Paris*

2bis square Georges Lesage – 4^{ème} étage 75012 PARIS

☎ 01 43 47 84 54 📠 01 43 47 84 55

syndicat.fo@paris.fr <http://fo.villedeparis.overblog.com>

COMMUNIQUE F.O : 100€ par Dimanche travaillé

Pourquoi F.O. revendique les 100€ par Dimanche travaillé ?

Les agents des bibliothèques de toutes catégories l'ont obtenu depuis décembre 2010-ceux-ci n'en bénéficiaient pas précédemment.

Pour F.O. : A contrainte égale, indemnité égale !

Comment faire pour l'obtenir ? N'a-t-on pas obtenu satisfaction sur certaines revendications depuis 1998 ?

Un petit rappel est nécessaire :

1998 :

Après 15 jours d'une grève, plus ou moins suivie sur les établissements, la D.J.S a dû accorder :

Pour les 130 OP-OPP :

- L'augmentation de la prime de roulement qui a été portée à 27,47€ par mois, ainsi que la création d'une IAT 3 de 2 heures par mois.
Au total, cela a représenté **490€ en plus par an** pour chacun !
- La création de la NBI pour les OP-OPP Bains Douches (ce qui représente **540€ de plus par an**)
- La création de la NBI Tennis pour les préposés (obtention de 30€ de plus par mois ; soit **360€ de plus par an**)
- La création de la NBI MO-MOP (sur les 160 en poste) 45€ de plus par mois ; soit **540€ de plus par an**.

Les autres MOP ont bénéficié de la NBI en 2008 ; et en 2011 pour ceux de l'Equipe Mobile.

2002 :

Le mouvement de grève de septembre, octobre a apporté:

- Une augmentation de la prime de roulement qui est passée de 27 à 42€ ; soit **165€ en plus par an** et par agent !
- Une augmentation de la prime de Dimanche qui est passée de 7,40 à 42€ ; soit:
381€ en plus par an pour 11 dimanches
762€ en plus par an pour 22 dimanches
- La mise en place de la procédure disciplinaire, de la procédure de mutation, des procédures en matière d'Hygiène et de Sécurité, création des fiches de poste des A.T., des A.T.P. fonctionnels, des A.M. : en fait, nous avons permis que des règles statutaires s'appliquent.

2009 :

Le mouvement de grève contre le projet de suppression des caissiers remplacés par des A.T.

Au départ, la D.J.S. voulait faire passer son projet sans rien accorder, pour cesser la grève, elle a dû concéder :

- 75€ par A.T. piscine ; **soit 825€ en plus par an** sur 11mois.
- 100€ par A.T. en caisse ; **soit 1200€ par an** (75+25€ caisse sur 12 mois).
- 25 postes d'A.T. piscine en plus.
- Maintient d'Adjoints Administratifs comme sous régisseurs.

Est-ce la quantité négligeable depuis 1998 ?

Est-ce cacher tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés tous les jours dans nos établissements (manque d'effectifs, risques psychosociaux, remise en cause, à terme, du statut avec les Mairie d'Arrondissement, etc...).

Est-ce oublier pour autant la contre-réforme des retraites qui entraîne un allongement de la durée de travail et baisse du montant de la retraite : **-petits salaires-petite retraite !**

Alors est-il juste que F.O. revendique les 100€ par dimanche travaillé, c'est-à-dire une revalorisation de l'indemnité pour cette contrainte ?

Si oui, comment obtenir satisfaction ?

Nous allons consulter l'ensemble des adhérents F.O. puis les collègues pour, en 2012, poursuivre l'action entreprise en 2011.

Nous ne lâcherons pas cette légitime revendication, qui ne pourra aboutir sans une mobilisation conséquente de l'ensemble des agents concernés.